

LA RÉSIDENCE DE L'EAU

APPEL À CANDIDATURES

À l'initiative de la Mairie du 10^e arrondissement et en partenariat avec Eau De Paris, la Résidence de l'Eau propose des espaces de travail et des services pour des organisations souhaitant développer des projets collectifs autour des grands enjeux de l'Eau dans une métropole qui doit faire face aux changements climatiques.

LA RÉSIDENCE DE L'EAU – ENJEUX

Situé au cœur de la capitale, le 10^e arrondissement, par sa diversité et son dynamisme, est un laboratoire de la ville de demain. Son ambition : décliner le plan climat et la stratégie de résilience de la Ville à l'échelle locale, en y associant les acteurs du territoire, au travers d'une feuille de route locale (www.mairie10.paris.fr/climat).

Territoire très minéral dans lequel les habitants recherchent des lieux de respiration, de fraîcheur et de biodiversité, le 10^e arrondissement propose d'agir autour d'un thème emblématique de son urbanisme et central pour le climat : l'eau, à la fois patrimoine à préserver et clé d'un monde durable.

Au travers de l'eau, c'est une multitude de solutions à inventer pour contribuer à la mise en œuvre du Plan Paris Pluie et du Plan Climat, rendre la ville plus durable et résiliente, adapter le territoire et protéger les populations les plus fragiles face aux conséquences des changements climatiques.

Plus d'informations sur les thématiques dans les plans de la Ville de Paris suivant :

- Plan Climat Air Énergie : <https://www.paris.fr/planclimat>
 - Plan Pluie : <https://www.paris.fr/actualites/le-plan-parispluie-5618>
 - Feuille de route pour le Climat du 10^e : <https://www.mairie10.paris.fr/climat>
-

LA RÉSIDENCE DE L'EAU – ESPACES ET SERVICES PROPOSÉS

La Résidence s'adresse à des associations, des structures de l'ESS, des entreprises sociales, mais aussi des citoyens, des chercheurs, des organisations publiques ou des sociétés d'économie mixte, qui dans le cadre de leur projet souhaitent bénéficier d'une dynamique collective et d'un contexte de coopération entre les acteurs publics et privés.

La Résidence de l'Eau met ainsi à la disposition des résidents - à raison d'une participation aux frais de 100 euros / mois / poste de travail :

Un espace de travail aménagé en économie circulaire, pour un an :

- 380 m² au 4^e étage de la Mairie du 10^e
- 40 postes de travail
- Plusieurs espaces de réunion, d'atelier et de détente
- Ouvert du lundi au vendredi de et samedi matin
- Wifi et café inclus
- Imprimante N&B

Un accompagnement :

- Accès à des formations gratuites
- Mise en relation avec des experts clés pour la réussite de leurs projets
- Animation de la communauté (conférence, temps conviviaux, newsletter...)
- Un accès à des expertises sur les thématiques abordées

La résidence est un lieu d'échange ouvert sur l'extérieur, elle proposera également des temps de rencontre avec les citoyens.

LA RÉSIDENCE DE L'EAU – LE PROJET COLLECTIF

La Résidence de l'Eau vous propose de contribuer collectivement ou individuellement, à hauteur de **2 jours par mois minimum, à la création de projets liés aux enjeux de l'eau et du territoire** en relation avec des experts du Climat et de l'eau, la Mairie du 10^e arrondissement et la Ville de Paris, Eau de Paris.

Le programme d'actions collectives de la Résidence sera défini lors d'un séminaire de coopération d'une journée (en juin) impliquant résidents, experts, agents et élus. Ce programme résultera d'un échange avec chaque résident pour définir les objectifs et moyens mis en œuvre. Les actions définies dans le programme de la Résidence seront suivies par un Comité de parrains, d'experts, d'élus et de citoyens.

Les actions seront axées autour des enjeux de l'eau. Elles s'inscriront dans la mise en œuvre du plan Climat dans le 10^e arrondissement et concerneront par exemple :

- L'avenir du Canal Saint-Martin ;
- Le rafraîchissement de la Ville ;

- L'accès à l'eau dans ses différents usages : désalération, hydratation, hygiène, arrosage, nettoyage...
- Les solutions de collecte de l'eau de pluie pour l'arrosage ;
- La création de dispositifs de phytoépuration, ou végétalisation
- Les solutions d'énergies renouvelables hydrauliques ;
- La promotion d'usages raisonnés de l'eau et de prévention de la pollution, ainsi que la sensibilisation au cycle de l'eau

LA RÉSIDENCE DE L'EAU – LES PARTENAIRES

Située au sein de la Mairie du 10^e arrondissement, la Résidence de l'Eau est une idée innovante proposée par la Mairie du 10^e, la Ville de Paris et Eau de Paris. La Résidence est animée par les Canaux - Maison des économies solidaires et innovantes, cluster des acteurs économiques engagés pour le climat et la solidarité.

COMMENT POSTULER ?

Peuvent répondre à l'appel à projet tous les types d'acteurs ci-dessous :

- Associations & fondations
- Entreprises de l'économie sociale et solidaire
- Collectifs citoyens
- Chercheurs, think tanks et scientifiques
- Organismes publics
- Entreprises recherchant des impacts sociaux et/ou environnementaux

Un Jury présidé par la maire du 10^e arrondissement et comprenant les partenaires du projet (voir composition ci-dessous) sélectionnera les structures lauréates en fonctions de critères suivants :

- Volonté de s'investir sur un projet collectif à hauteur de 2 jours par mois nécessitant un réel engagement de la structure ;
- Apports à l'écosystème de la Résidence ;
- Intérêt pour les thématiques relatives à l'eau citées en amont (même si ce n'est pas au cœur de votre activité actuelle ou de votre expertise) ;
- Implication sur le territoire (Paris, 10^e arrondissement) ;
- Engagement à s'acquitter des frais de participation ;

CALENDRIER

- Dépôt des dossiers : du 15 mars au 15 avril 2019
- Temps de rencontre et de visite de l'espace : 22 mars (à partir de 17h30) autour de la journée mondiale de l'Eau
- Réponses du jury : 19 avril
- Ouverture de la Résidence de l'Eau et installation : 13 mai

- Séminaire de coopération : Juin

Merci de remplir le dossier en cliquant sur [ce lien](#).

Pour toute question, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : residence-eau@lescanaux.paris.

Le jury sera notamment composé de :

Alexandra Cordebard, maire du 10^e ;

Célia Blauel, adjointe à la maire de Paris, chargée de la Transition Écologique, du Climat, de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement ;

Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris, en charge de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'Innovation sociale et de l'Économie circulaire.

Léa Vasa, adjointe à la maire du 10^e en charge du Développement durable, de l'ESS et du suivi du Plan Climat ;

Sébastien Maire, Délégué Général à la Transition Écologique et à la Résilience, Ville de Paris

Benjamin Gestin, Directeur général Eau de Paris ;

Elisa Yavchitz, Directrice générale, Les Canaux, Maison des économies solidaires et innovantes de Paris ;

Camille Legault, Directrice de la Maison de la Vie Associative du 10^e ;

La Direction de la Propreté et de l'Eau, services techniques de l'eau et de l'assainissement et le service des Canaux de Paris